

ALLIANCE
ÉCOLOGIQUE
ET SOCIALE

RENCONTRES DE L'ALLIANCE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE

PREMIÈRE
ÉDITION

VENDREDI 15
& SAMEDI 16
NOV. 2024
À PARIS



ALLIANCE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE

L'Alliance écologique et sociale (ex-collectif Plus jamais ça) est née il y a bientôt cinq ans de la volonté de syndicats et d'associations de tisser des liens pérennes. Notre but : gagner sur des propositions fortes de rupture pour la justice sociale et environnementale.

L'Alliance écologique et sociale (AES) est pilotée par sept organisations : les Amis de la Terre, Attac, la Confédération paysanne, la FSU, Greenpeace, Oxfam et Solidaires. C'est aussi un réseau plus vaste d'organisations associatives et syndicales, et des collectifs locaux à différents endroits du territoire.

Les Rencontres de l'AES, ce sont deux jours de formation et d'échanges pour :

- Faire connaître nos campagnes, nos actions, nos victoires.
- Mieux nous connaître, échanger sur nos pratiques.
- Construire ensemble une feuille de route pour les mois qui viennent, qui seront décisifs pour faire gagner une alternative de justice et d'écologie, en lieu et place du libéralisme économique et de l'extrême droite.

alliance-ecologique-sociale.org
 @Ecolo-Sociale

PROGRAMME

VENDREDI 15 NOVEMBRE

Locaux de la FSU-SNUipp, 12 rue Cabanis, 75 014 Paris
*Journée à destination des militant·es
des organisations pilotes et des collectifs locaux*

Matin

Présentation de l'AES, world café pour découvrir chaque organisation.

Après-midi

Ateliers

1. Imposer la rénovation thermique des écoles.
2. Arpentage du rapport de l'AES "Pas d'emplois sur une planète morte".
3. Méga-bassines : construire un consensus d'action contre l'accaparement de l'eau.
4. Les PFAS (polluants éternels) : lutter de l'intérieur et de l'extérieur des entreprises.
5. Autoroutes (A69, A133-A134) : agir en alliance sur un territoire.

Conférence plénière

écologie et syndicalisme, verrous et leviers.

Apéritif convivial

SAMEDI 16 NOVEMBRE

Annexe Varlin de la Bourse du travail de Paris
salle Germaine et Eugène Henaff, 85 rue Charlot, 75 003 Paris
Journée ouverte au public

Matin

On veut du fret ferroviaire ! Retour sur la convergence entre associations écologistes et syndicats du rail.

Après-midi

Transports du quotidien : quelles réponses écologiques et sociales ?
Nos résistances, nos espoirs, nos alternatives : le rôle des mouvements écologistes et syndicaux pour tout reconstruire.

COMMENT PARTICIPER ?

*Que vous soyez salarié·e du privé
ou agent·e de la Fonction publique*

Tout·e salarié·e a droit à 12 jours d'absence par an pour participer à une formation syndicale, qu'il ou elle soit syndiqué·e ou non, et quel que soit son syndicat (L.2145-5 et suivants du code du travail pour les salari·es du privé, L215-1 du code général de la Fonction publique pour les agent·es des 3 fonctions publiques). **C'est le « congé de formation économique, sociale, environnementale et syndicale » (CFESES).**

Les demandes de congés se font au moins 30 jours avant le début du stage, **soit avant le 15 octobre**. La demande faite sur le modèle ci-dessous suffit (pas besoin de préciser l'intitulé, le programme ou de fournir une convocation, le détail de la formation ne regardant pas l'employeur), en précisant le lieu de la formation et l'organisme qui est responsable du stage.

Lors de la formation, une attestation vous sera fournie par l'organisme de formation, qui pourra être remise à votre employeur s'il la demande.

ÉTAPE 1

***Demander un congé de formation syndicale
auprès de votre employeur***

Modèle de demande de CFESES – Salarié·e du privé

Nom – Prénom

Références administratives

À

le

À l'attention de M. ou Mme.....,

(la personne responsable dans l'entreprise ou le ou la DRH)

Madame ou Monsieur,

J'ai l'honneur de vous demander un congé de formation économique, sociale, environnementale et syndicale, du [date début] au [date fin du stage] en vue de participer à un stage de formation économique, sociale, environnementale et syndicale à Paris, conformément aux dispositions légales art. L2145-5 du code du travail et aux dispositions conventionnelles en vigueur.

Je précise qu'il s'agit d'une session habilitée par le Centre d'études et de formation interprofessionnel Solidaires (CEFI Solidaires), 31 rue de la Grange-aux-Belles, 75010 Paris, institut agréé par arrêté ministériel du 25 janvier 2021.

Dans l'attente de votre réponse, je vous assure, (Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur), de ma parfaite considération.

Signature

Modèle de demande de CFESES – Agent·e de la Fonction publique

Nom – Prénom
Grade et fonction

À Monsieur ou Madame
(votre responsable hiérarchique, recteur/rectrice ou IEN pour les personnels d'enseignement et d'éducation du MEN)

Établissement ou service s/c de

Conformément aux dispositions prévues à l'article L 215-1 du code général de la Fonction Publique, définissant l'attribution des congés pour formation syndicale, j'ai l'honneur de solliciter un congé le
DATES

pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à

Il est organisé par la FSU, sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la F.S.U, organisme agréé figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté du 29.12.1999 publié au J.O. du 06.01.2000).

À le

Signature

ÉTAPE 2

*Pour toutes et tous, que vous utilisez votre droit à la formation syndicale ou que vous veniez sur votre temps personnel,
vous inscrire auprès de l'AES à cette adresse :*

<https://framaforms.org/inscription-aux-rencontres-de-laes-journee-du-15-novembre-1724923133>

ÉTAPE 3

*(Seulement si vous faites partie de la FSU
ou de l'Union syndicale Solidaires)*

Inscrivez-vous auprès du Centre national de formation syndicale de la FSU ou du CEFIS Solidaires.